

que les salaires augmentent assez lentement, alors que le coût de la vie monte en flèche. Il y a là un certain déséquilibre.

Les conservateurs ont critiqué ces mesures mais n'ont rien dit sur la façon dont ils résoudre- raient le problème. Je n'ai qu'à remonter à 1957 et à 1958 et aux grandes théories de cette époque-là pour me rendre compte à quel point, depuis 1962, ils représentent le cauchemar des années révolues. En 1959, le très honorable député de Prince-Albert, qui était alors chef des conservateurs, avait l'habitude de dire que le pays jouissait d'une économie stable. Je suis d'avis que c'est bien la situation actuelle. On peut attribuer les problèmes financiers, selon moi, au fait que certains financiers grillaient d'impatience de spéculer. Je déclare que c'est vous qui êtes responsables de ne pas les avoir remis à leur place. C'est un problème qu'il va nous falloir envisager.

Hier soir, au cours d'un de ces programmes de télévision habituels, un député ministériel, un membre de l'opposition officielle et moi-même discussions des nouvelles propositions présentées par le ministre des Finances. On m'a demandé précisément de quelle façon le gouvernement aurait pu récupérer le revenu perdu par suite du rejet du bill n° C-193. Il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour répondre à cela. Si le comité des comptes publics s'était réuni plus souvent, nous aurions pu examiner plus attentivement les dépenses. Je n'ai rien à redire au fait que l'auditeur général ait mis à jour un gaspillage ou des dépenses extravagantes de l'ordre de 400 millions de dollars. Cela représente environ 5 p. 100 du total des dépenses administratives. C'est le fait de toutes les compagnies, je pense, de se rendre compte qu'environ 5 ou 10 p. 100 de leur budget représente du gaspillage. Si nous ne mettons pas ordre à cela dès maintenant, il ne s'agira pas de 400 millions de dollars l'an prochain, mais de 800 millions. Même si nous ne pouvons peut-être pas récupérer l'argent perdu, nous devrions au moins réduire les dépenses de l'année prochaine.

La Commission Glassco a fait un travail magnifique et son rapport a coûté cher. Il n'a pas beaucoup servi jusqu'ici. Je suis convaincu qu'en l'examinant nous trouverons de nombreuses recommandations qui n'ont pas été appliquées. Je l'ai signalé hier à un député; il est dit dans le rapport Glassco que le gouvernement fédéral pourrait économiser sur la qualité du papier utilisé, économie pouvant aller jusqu'à un million et demi de dollars par an. Je suis bien sûr que depuis le dépôt du rapport, pas une seule feuille de papier dont on se sert dans l'administration n'a été changée. Les députés de Lapointe et de York-Humber, à la période des questions ce matin, ont exprimé leur mécontentement de la

façon de disposer de certains biens de l'Expo. Le député de Lapointe a déclaré qu'on avait consenti un prêt à la Grande-Bretagne en 1946, à 2.5 p. 100. Les seuls intérêts différés sur ce prêt atteignent 85 millions de dollars. Le ministre devrait s'occuper de percevoir une partie de cette somme au lieu d'étrangler le contribuable canadien.

Il y a en outre 100 millions de dollars, francs d'intérêt, sous forme de réserves garanties, dans les banques à charte du Canada. Cela pourrait permettre au gouvernement de percevoir 5 millions de plus, ce qui serait toujours ça de pris. Le gouvernement fédéral sait aussi que les banques à charte détiennent des réserves cachées. Celles-ci doivent rapporter des profits également cachés, mais le ministre ne les impose pas. Le ministre peut-il nous citer une autre entreprise canadienne à qui la loi permettrait d'accumuler des réserves ou des bénéfices cachés, qui échappent à l'impôt? Pourquoi deux poids et deux mesures? Si nous obligeons tous les citoyens à contribuer aux frais de l'administration publique, nous ne devrions pas faire de distinction. Je ne prétends pas qu'il y ait de nombreuses possibilités offertes au ministre, mais si l'auditeur général avait un personnel plus nombreux pour faire les enquêtes, il pourrait peut-être découvrir plus de 400 millions de dollars perdus pour l'économie. Je demande au ministre de mettre bon ordre aux choses et d'arrêter ces pertes.

La loi sur les banques adoptée le printemps dernier permet aux banques à charte de porter de 6 à 7½ p. 100 leur taux d'intérêt sur les prêts. Le coût de la vie en a éprouvé le contrecoup. On a allégué à l'époque que les compagnies de finances consentaient plus de prêts que les banques à charte. Je ne crois pas que les choses aient beaucoup changé depuis. Que je sache, aucune compagnie de finances ne s'est trouvée dans des embarras financiers. La seule conséquence directe qu'on a pu déceler c'est une hausse du coût de la vie. A celui qui prétend qu'un chômage accru peut vaincre l'inflation, je réponds que c'est stupide. Ce n'est pas en maintenant un taux de chômage élevé qu'on va triompher de l'inflation. Ce serait plutôt en prenant plus à cœur le sort du peuple et les impératifs économiques.

● (3.20 p.m.)

Nous contribuons beaucoup à l'aide extérieure. C'est une bonne chose si nous pouvons nous le permettre, mais avant que nous ne participions à l'OTAN, au NORAD et à d'autres organisations semblables ou que nous pensions aux Chinois en Chine ou aux Africains en Afrique, le ministre devrait s'occuper du bien-être des Canadiens au Canada. La solution de nos problèmes canadiens va accaparer tout son temps. Sa campagne s'en ressentira quelque peu, mais il a, je crois, une